

- Ⓓ **Bedienungsanleitung
Druckspritze**
- ⒼⒷ **Operating Instructions
Pressure Sprayer**
- Ⓕ **Mode d'emploi
du pulvérisateur à pression**
- Ⓘ **Istruzioni per l'uso
Spruzzatore a pressione**
- ⒹⓀ **Betjeningsvejledning**
Ⓐ **tryksprøjte**
- Ⓕ **Használati utasítás**
nyomófecskendező
- ⒻⓇ **Upute za**
Ⓐ **štrcaljku**
- ⒶⓈ **Uputstva za rukovanje**
Pritisna prskalica
- ⒸⓏ **Návod k použití**
Tlaková stříkačka
- ⓈⓀ **Návod na obsluhu**
tlakovej striekačky

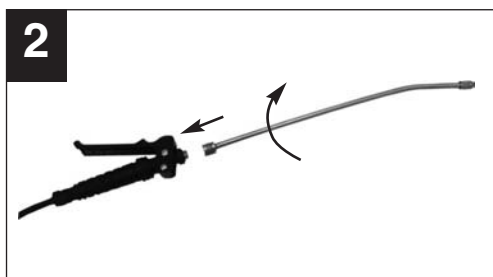
Einhell®

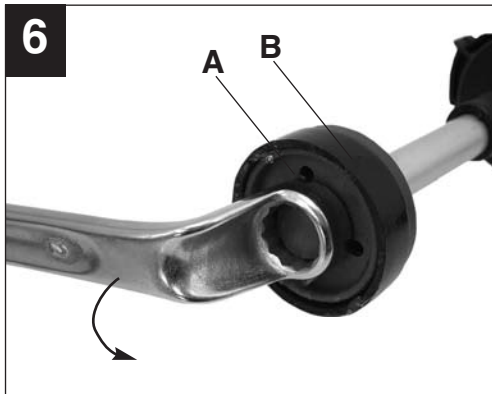
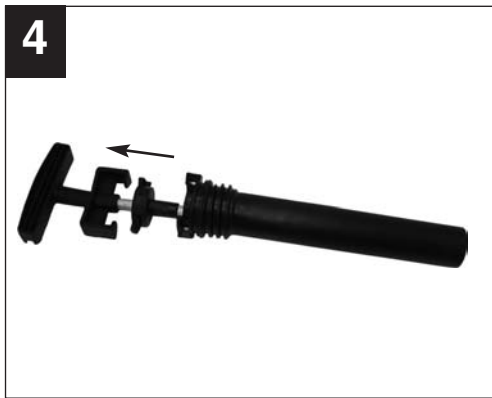
1

Art.-Nr.: 34.251.64

I.-Nr.: 01018

BG-PS 5





F**Table des matières :**

1. Domaine d'utilisation
2. Consignes de sécurité
3. Description de l'appareil
4. Volume de livraison
5. Montage
6. Quantités de liquide à pulvériser
7. Utilisation de produits phytosanitaires
8. Remplissage
9. Pulvérisation
10. Caractéristiques techniques
11. Nettoyage
12. Nettoyage/remplacement de la membrane de la pompe
13. Commande de pièces de rechange
14. Mise au rebut et recyclage

Explication des symboles sur l'appareil

Tirez le levier de la pompe jusqu'à la butée et tournez vers la gauche.



Lisez le mode d'emploi avant usage.



Maintenir la lance de vaporisation et ne pas viser de personnes avec le jet !



Angle de vaporisation plat 60°



Ne pas exposer les réservoirs sous pression à l'ensoleillement sur une longue durée !



Ne pas exposer les réservoirs remplis de produit à vaporiser à des températures au-dessous de zéro !



Ne pas remplir dans les récipients ni vaporiser de produit à vaporiser non autorisé ou caustique !



Avant tous travaux de nettoyage et de maintenance, dégager complètement la pression du récipient ! Tirer la soupape de surpression vers le haut et faire sortir la pression !

Emballage :

L'appareil se trouve dans un emballage permettant d'éviter les dommages dus au transport. Cet emballage est en matière naturelle et recyclable et peut donc être réutilisé ultérieurement ou réintroduit dans le circuit des matières premières.

En cas d'utilisation des appareils certaines mesures de sécurité doivent impérativement être respectées pour éviter tous dommages et blessures :

- Veuillez lire attentivement la totalité de ce mode d'emploi et en respecter les consignes. Apprenez à vous servir correctement de l'appareil à l'aide de ce mode d'emploi et familiarisez-vous avec les consignes de sécurité.
- Veillez à le conserver en bon état pour pouvoir accéder aux informations à tout moment.
- Si l'appareil doit être remis à d'autres personnes, veillez à leur remettre aussi ce mode d'emploi.

Nous déclinons toute responsabilité pour les accidents ou dommages consécutifs au non-respect de ce mode d'emploi.

1. Domaine d'utilisation

Le pulvérisateur sert à pulvériser des produits convenant à l'emploi en maison et dans les jardins. Cela concerne les produits phytosanitaires, autorisés dans le pays d'utilisation, ceux destinés à détruire les mauvaises herbes ainsi que les engrais liquides. Ces produits sont compatibles sans limites avec les matériaux utilisés pour fabriquer l'appareil.

Veillez au fait que nos appareils, conformément au règlement, n'ont pas été conçus pour être utilisés dans un environnement professionnel, industriel ou artisanal. Nous déclinons toute responsabilité si l'appareil venait à être utilisé professionnellement, artisanalement ou par des sociétés industrielles, tout comme pour toute activité équivalente.

2. Consignes de sécurité :

- Les produits phytosanitaires doivent uniquement être utilisés sur des surfaces de pleine terre, dès lors qu'on les utilise dans l'agriculture, la sylviculture et pour le jardinage. Mais ils ne doivent pas être utilisés dans ni à proximité immédiate des eaux de surfaces et des eaux côtières.
- Il faut interdire l'accès aux enfants par des

mesures adéquates.

- Le pulvérisateur à pression ne convient pas à la pulvérisation de liquide à une température de service admissible supérieure à 40°C ni à la pulvérisation de liquides contenant de l'acide, de liquides corrosifs et inflammables ayant un point d'inflammation inférieur à 55°C. De la même manière, aucun agent hydrofuge ne doit être pulvérisé.
- **Attention !** Les liquides inflammables pulvérisés sont également très inflammables à un point d'inflammation supérieur à 55°C .
- Ne nettoyez pas les buses bouchées ou de petites pièces en soufflant dedans avec la bouche.
- Les buses bouchées ne doivent être nettoyées qu'avec un fil à buse approprié ou à l'aide d'un produit de nettoyage convenant.
- Mélangez et traitez les liquides à pulvériser toujours conformément aux instructions du fabricant.
- Appliquez uniquement la quantité de liquide à pulvériser nécessaire.
- Remplissez de telle sorte que rien ne va à côté et n'éclabousse.
- N'arrosez ni les personnes ni les animaux, et ne vaporisez pas les eaux.
- En pulvérisant des produits phytosanitaires et des insecticides, portez toujours des vêtements de protection, puisque la pulvérisation peut générer de fines gouttelettes.
- Ne mangez pas, ne fumez pas et ne buvez pas pendant que vous travaillez avec des produits phytosanitaires.
- Pendant le remplissage à partir du réseau de conduite, ne trempez pas le tuyau de remplissage dans le liquide à pulvériser sans prendre des mesures de sécurité.
- Prélèvement des eaux de surface uniquement après autorisation officielle et en évitant toute pollution.
- Faites attention à la direction du vent et ne pulvérisez jamais contre le vent. Evitez que du liquide de pulvérisation ne se répande sur les surfaces qui ne sont pas à traiter.
- Lorsque vous avez terminé, nettoyez à fond les mains et le visage.
- Après chaque arrêt prolongé et remise en service, le pulvérisateur doit être contrôlé quant à d'éventuels endommagements.
- Remplacez immédiatement les pièces défectueuses.
- Utilisez exclusivement des pièces d'origine.
- Ne laissez pas l'appareil exposé directement au soleil, qu'il soit rempli ou vide.
- En hiver, nettoyez complètement l'appareil et

F

maintenez-le au sec pour qu'il ne soit pas endommagé par le gel.

- Nous déclinons toute responsabilité pour tous les dommages occasionnés par des réparations n'ayant pas été effectuées dans les règles de l'art, par un maniement incorrect et/ou pour toute transformation des domaines d'application.
 - L'ouverture de l'appareil ou tous travaux de maintenance réalisés sur l'appareil sont exclusivement autorisés lorsque le récipient est sans pression.
 - Pour faire descendre la pression, retirez le bouton en forme d'entonnoir de la soupape de surpression.
 - Respectez les fiches techniques de sécurité relatives aux substances et préparations chimiques conformément à la norme DIN 52 900 « Fiche technique de sécurité DIN relative aux produits chimiques et à leurs préparations » et la fiche technique AID 2079 « Remplissage d'appareils phytosanitaires ».
- Font partie des produits phytosanitaires par ex. les herbicides, insecticides, fongicides et régulateurs de croissance ainsi que les produits destinés à être ajoutés à ces derniers pour leur application afin de modifier leur effet ou leurs caractéristiques.
- Après chaque mise hors service ou avant chaque maintenance de l'appareil, faites toujours évacuer la pression via la soupape de surpression en la relevant.
 - Contrôlez l'appareil au début de chaque saison et en cas d'utilisation régulière, au moins une fois par mois, quant à son étanchéité et le bon fonctionnement de toutes les pièces à une surpression de service de 2,5 bars en service et en position de repos.
 - **Remarque importante :** une grande sollicitation due à la façon dont l'appareil est utilisé (y compris le transport sur le lieu d'application et le stockage lorsqu'il n'est pas utilisé), les influences de l'environnement (du site d'exploitation et du lieu de stockage), un manque de maintenance et d'entretien peuvent entraîner une usure prématurée de l'appareil. Il faut par conséquent contrôler avant chaque utilisation s'il est en état de marche fiable et sûr, ou du moins si des dommages peuvent être détectés extérieurement.
- En particulier, lorsque des vices faisant douter de la sécurité du fonctionnement apparaissent, il est indispensable de faire contrôler l'appareil par des spécialistes ou, de préférence, par un service de maintenance pour savoir s'il est

possible de continuer à l'employer sans danger. Ce contrôle doit cependant être effectué au moins tous les 5 ans.

3. Description de l'appareil(fig. 1)

1. poignée de la pompe/poignée
2. lance de vaporisation
3. levier de déclenchement
4. réservoir
5. bandoulière
6. soupape de surpression de sécurité
7. trémie d'alimentation intégrée
8. tête de pulvérisation réglable

4. Volume de livraison

- pulvérisateur à pression
- lance de vaporisation
- bandoulière

5. Montage

- Vissez le tube de pulvérisation sur la poignée pistolet (fig. 2).
- La soupape de surpression (6, figure 1) ne doit pas être retirée en la tournant!
- Contrôlez si les vissages du tuyau à poignée de pistolet et sur le récipient sont bien fixés!

6. Quantités de liquide à pulvériser

Remarque : fabriquez toujours la substance de pulvérisation selon les instructions du fabricant du produit.
Il faut choisir la quantité en fonction de votre besoin réel.

Valeurs de références pour la protection des plantes

Cultures au sol	0,3 – 0,5 l. pour 10 m ²
Arbustes bas	1,0 – 1,5 l. pour 10 m ²
Arbres en espaliers, basse-tiges	0,5 – 1,0 l. par pce
Buissons plus grands	2,0 l. par pce
Arbres isolés plus anciens	3,0 – 5,0 l. par pce

7. Utilisation de produits phytosanitaires

- N'utilisez jamais de produit phytosanitaire dans les pièces d'habitation, dans les écuries ou dans les dépôts d'aliments et de fourrage, mais employez-le uniquement à l'air libre.
- Placez le produit phytosanitaire dans un récipient séparé et mélangez bien. Ce n'est qu'après que vous pourrez le remplir dans le pulvérisateur à pression.
- Lorsque vous utilisez des liquides à pulvériser à base de préparations végétales, il faut filtrer ces liquides avant de les remplir.

8. Remplissage

- Avant de sortir la pompe en la tournant, soulevez le clapet de surpression (fig. 1/pos. 6) et dégagez l'évtl. surpression présente.
- Appuyez sur la poignée de la pompe/poignée complètement vers le bas et tournez la pompe lentement (à gauche) pour la sortir.
- Remplissez le récipient au maximum jusqu'au repère 5 l. avec le liquide de pulvérisation en suivant les instructions du fabricant du produit.
- Mettez la pompe en place, appuyez sur la poignée de la pompe/poignée vers le bas et tournez la pompe (à droite) pour la fixer à nouveau. La poignée de la pompe/poignée s'enclenche dans le cran de sûreté à baïonnette.
Remarque : transportez le pulvérisateur à pression uniquement lorsque le cran de sûreté à baïonnette est enclenché.

9. Pulvérisation

- Dégagez la poignée de la pompe du cran de sûreté à baïonnette en la tournant légèrement vers la gauche.
- La pression s'établit dans le réservoir à pression en pompant (haut + bas)
Il ne faut pas dépasser une pression maximale du réservoir de 2,5 bars (surpression de service). Le clapet de surpression se déclenche lorsque les 2,7 bars de surpression sont dépassés et dégage de la surpression.
- Appuyez sur le levier de déclenchement (fig. 1/3) sur la poignée du pistolet pour vaporiser.
- Le jet de vaporisation s'arrête dès que l'on relâche le levier de déclenchement.
- Après chaque emploi, nettoyez l'appareil et faites-le sécher en état ouvert.
- La durabilité de l'appareil sera nettement plus

grande si vous graissez de temps en temps les bagues d'étanchéité et les manchettes avec une graisse exempte de résine et d'acide (vaseline).

- **Remarque importante :** Une grande sollicitation due à la façon dont l'appareil est utilisé (y compris le transport sur le lieu d'application et le stockage lorsqu'il n'est pas utilisé), les influences de l'environnement (du site d'exploitation et du lieu de stockage), un manque de maintenance et d'entretien peuvent entraîner une usure prématurée de l'appareil. Il faut par conséquent contrôler avant chaque utilisation s'il est en état de marche fiable et sûr, ou du moins si des dommages peuvent être détectés extérieurement.

En particulier, lorsque des vices faisant douter de la sécurité du fonctionnement apparaissent, il est indispensable de faire contrôler l'appareil par des spécialistes ou, de préférence, par un service de maintenance pour savoir s'il est possible de continuer à l'employer sans danger. Ce contrôle doit cependant être effectué au moins tous les 5 ans.

10. Caractéristiques techniques

Quantité de remplissage maxi.	5 l
Volume total	6,5 l
Flux volumétrique $V_{\max}$ =	1,07 l /min
Surpression de service admise	2,5 bars
Pression de vaporisation	1,5 à 2,5 bars
Distance de vaporisation optimale	0,6 m
Température de service admise	+ 40°C
Soupape de sûreté/ soupape de purge d'air	1
Buse	Cône creux 1 mm
Angle de pulvérisation des buses	maxi. 60°
Force de réaction au niveau de la buse	inférieure à 5N
Poids à vide	1,1 kg

11. Nettoyage

Après chaque emploi, nettoyez l'appareil et faites sécher le récipient en état ouvert. Respectez pour ce faire les instructions de nettoyage de la notice d'instructions du produit de pulvérisation utilisé ainsi que ce mode d'emploi.

Les quantités résiduelles restant dans l'appareil doivent être enlevées du récipient via l'orifice d'introduction et être entreposées pour une application ultérieure ou être éliminées selon les prescriptions en vigueur.

F

Pour le nettoyage, procédez de la manière suivante.

- Remplissez le récipient vidé par pulvérisation ou vidangé comme décrit précédemment avec 10 fois la quantité technique résiduelle (voir données techniques) d'eau claire.
- Verrouillez le récipient et secouez vigoureusement le pulvérisateur à pression.
- Pulvérisez ensuite le contenu du pulvérisateur à pression sur la surface restante ou traitée auparavant.
- Répétez cette procédure.
- Le récipient peut maintenant être vidé entièrement via l'orifice d'introduction.

divers, comme par ex. des métaux et matières plastiques. Éliminez les composants défectueux dans les systèmes d'élimination des déchets spéciaux. Renseignez-vous dans un commerce spécialisé ou auprès de l'administration de votre commune !

12. Maintenance de la membran de la pompe (fig. 3-7)

Attention : Avant chaque maintenance de l'appareil, faites toujours dégager tout d'abord la pression via le clapet de surpression (fig. 1/6) en soulevant tout simplement la tête en forme d'entonnoir du clapet de surpression.

1. Retirez la pompe de son carter à l'aide d'un tournevis (fig.3-5).
2. Retirez la contre-plaque de la membrane (fig. 6/A).
3. Retirez la membrane (fig. 6/B) et nettoyez-la.
4. Graissez la membrane nettoyée ou la nouvelle membrane avec de la graisse sans acide (p. ex. vaseline).
5. Le montage s'effectue dans l'ordre inverse.

13. Commande de pièces de rechange

Pour les commandes de pièces de rechange, veuillez indiquer les références suivantes:

- Type de l'appareil
- No. d'article de l'appareil
- No. d'identification de l'appareil
- No. de pièce de rechange de la pièce requise

Vous trouverez les prix et informations actuelles à l'adresse www.isc-gmbh.info

14. Mise au rebut et recyclage

L'appareil se trouve dans un emballage permettant d'éviter les dommages dus au transport. Cet emballage est une matière première et peut donc être réutilisé ultérieurement ou être réintroduit dans le circuit des matières premières.

L'appareil et ses accessoires sont en matériaux

- Ⓓ Technische Änderungen vorbehalten
- Ⓔ Technical changes subject to change
- Ⓕ Sous réserve de modifications
- Ⓛ Con riserva di apportare modifiche tecniche
- Ⓜ Der tages forbehold för tekniske ændringer
- Ⓝ Technikai változások jogát fenntartva
- Ⓟ Zadržavamo pravo na tehnične izmjene.
- Ⓡ Zadržavamo pravo na tehničke promene
- Ⓒ Technické změny vyhrazeny
- Ⓢ Technické změny vyhradené

F BULLETIN DE GARANTIE

Chère Cliente, Cher Client,

Nos produits sont soumis à un contrôle de qualité très strict. Si cet appareil devait toutefois ne pas fonctionner impeccablement, nous en serions désolés. Dans un tel cas, nous vous prions de bien vouloir prendre contact avec notre service après-vente à l'adresse indiquée sur le bulletin de garantie. Nous restons également volontiers à votre disposition au numéro de téléphone de service indiqué plus bas. Pour faire valoir une demande de garantie, ce qui suit est valable :

1. Les conditions de garantie règlent les prestations de garantie supplémentaires. Vos droits de garantie légaux ne sont en rien altérés par la garantie présente. Notre prestation de garantie est gratuite.
2. La prestation de garantie s'applique exclusivement aux défauts occasionnés par des vices de fabrication ou de matériau et est limitée à l'élimination de ces défauts ou encore au remplacement de l'appareil. Veillez au fait que nos appareils, conformément à leur affectation, n'ont pas été construits pour être utilisés dans un environnement professionnel, industriel ou artisanal. Un contrat de garantie ne peut avoir lieu dès lors que l'appareil est utilisé à des activités dans des entreprises professionnelles, artisanales ou industrielles ou toute autre activité du même genre. Sont également exclus de notre garantie : les prestations de substitution de dommages dus aux transports, les dommages occasionnés par le non-respect des instructions de montage ou en raison d'une installation non conforme, du non-respect du mode d'emploi (comme par exemple le raccordement à une mauvaise tension réseau ou à un mauvais type de courant), les applications abusives ou non conformes (comme par exemple une surcharge de l'appareil ou encore l'emploi d'accessoires non homologués), le non-respect des prescriptions de maintenance et de sécurité, l'infiltration de corps étrangers dans l'appareil (comme par exemple du sable, des pierres ou de la poussière), l'emploi de la force ou l'influence extérieure (comme par exemple les dommages dus à une chute), ainsi que l'usure normale conforme à l'utilisation.

Le droit à la garantie disparaît dès lors que des interventions ont lieu sur l'appareil.

3. Le délai de garantie s'élève à 2 ans et commence à la date de l'achat de l'appareil. Les demandes de garanties doivent être présentées avant écoulement du délai de garantie, dans les deux semaines suivant le moment auquel le défaut a été reconnu. Toute reconnaissance de demande de garantie après écoulement du délai de garantie est exclue. La réparation ou l'échange de l'appareil n'entraîne nullement une prolongation de la durée de garantie. Elle ne fait pas non plus commencer un nouveau délai de garantie, en raison de cette prestation, pour l'appareil ou pour toute autre pièce de rechange intégrée. Ceci est également valable lorsqu'un service après-vente sur place a été consulté.
4. Pour faire reconnaître votre demande de garantie, veuillez nous envoyer l'appareil défectueux franco de port à l'adresse indiquée ci-dessous. Ajoutez à l'envoi l'original du bon d'achat ou de tout autre preuve de l'achat datée. Veuillez donc toujours bien conserver le bon d'achat en guise de preuve ! Décrivez la raison de la réclamation le plus précisément possible. Si le défaut de l'appareil est compris dans notre prestation de garantie, nous vous retournerons sans délai un appareil réparé ou encore un nouveau.

Bien entendu, nous sommes prêts également à réparer les appareils défectueux contre remboursement des frais, dès lors que l'appareil n'est plus ou pas garanti. Pour ce faire, veuillez envoyer l'appareil à notre adresse de service après-vente.